RCS : ST NAZAIRE
Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00513
Numéro SIREN : 751 968 108
Nom ou dénomination : ABARCO EXPERTISES

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2018 sous le numéro de dépôt 4860

2018 S 4860

ABARCO EXPERTISES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000.00 €

Siège social : 14 QUAI SAINT JACQUES

44420 LA TURBALLE

751 968 108 RCS SAINT NAZAIRE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 66 339.4 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	66 339.40 €
- Soit un bénéfice distribuable de	66 339.40 €
- Une somme de	43 500.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	217.50 €
- et le solde, soit	22 839.40 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 217.50 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 31/12/2016

- Dividende global distribué :.....	32 000.00 €
soit, par titre :	160.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :.....	32 000.00 €

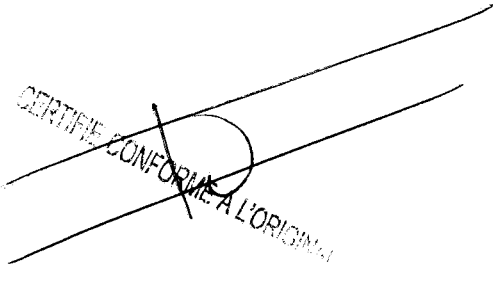
CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Exercice : 31/12/2015

- Dividende global distribué :	35 000.00 €
soit, par titre :	175.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	35 000.00 €

Exercice : 31/12/2014

- Dividende global distribué :	44 000.00 €
soit, par titre :	220.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	44 000.00 €



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	230	230		67
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 047	9 406	17 641	10 138
Autres immobilisations corporelles	94 160	37 013	57 147	23 583
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 952		4 952	3 552
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**126 388**	**46 649**	**79 739**	**37 340**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				**984**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	114 113	738	113 375	101 837
Autres créances	14 132		14 132	9 977
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	47 254		47 254	25 028
Charges constatées d'avance (3)	3 173		3 173	3 677
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**178 672**	**738**	**177 934**	**141 503**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**305 061**	**47 387**	**257 674**	**178 843**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	27 615	11 294
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**66 339**	**48 320**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**96 154**	**61 815**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 613	7 771
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 017	16
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 009	8 534
Dettes fiscales et sociales	115 187	80 504
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	27 693	20 203
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**161 520**	**117 028**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**257 674**	**178 843**

(1) Dont à plus d'un an (a)		2 606
(1) Dont à moins d'un an (a)	161 520	114 422
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	620 351	477 242
Chiffre d'affaires net	**620 351**	**477 242**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 084	2 422
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	139	966
Autres produits	138	23
Total I	**624 711**	**480 653**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	187 111	141 220
Impôts, taxes et versements assimilés	4 948	3 245
Salaires et traitements	254 722	194 804
Charges sociales	77 731	66 668
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 322	14 610
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	69	57
Total II	**543 904**	**420 605**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**80 807**	**60 048**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	81	4
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**81**	**4**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	157	236
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**157**	**236**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-77**	**-232**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**80 730**	**59 816**

CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	152	179
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**152**	**179**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-152**	**-179**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	14 239	11 317
Total des produits (I+III+V+VII)	**624 792**	**480 656**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**558 453**	**432 336**
BENEFICE OU PERTE	**66 339**	**48 320**

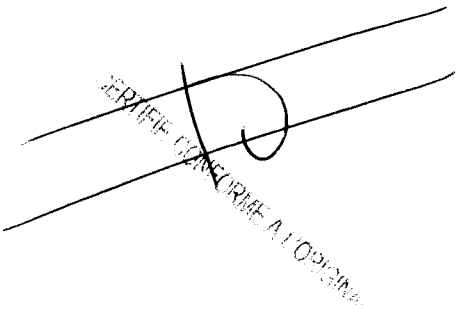
(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

RAPPORT COMPTABLE 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABARCO EXPERTISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 257 674 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 339 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

COPIE NON CONTRACTUELLE

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Par prudence le calcul du CICE a été basé sur les rémunérations versées au cours de l'exercice sans prise en compte des passifs comptabilisés, ni des éléments de rémunérations différés à long terme.
Il a été comptabilisé dans la rubrique charges de personnels du compte de résultat.
Ce montant sera utilisé conformément à l'objet prévu par l'article 244 quater C du CGI.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 12 179 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL